

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, MARDI, 10 MARS 1846.

No. 10

PERSÉCUTION SUSCITÉE AUX RELIGIEUSES DE

SAINT BASILE,

Suite et fin.

Nous continuerons à ajouter encore d'autres détails à ceux que nous avons déjà donnés sur les tourmens que l'on fit endurer aux religieuses basiliennes: voilà en quels termes, la sainte abbesse raconte cet épisode que son atrocité même a fait révoquer en doute par beaucoup de gens.

" Il (Siemaszko) ordonna aux diacres, aux clers de l'Eglise et à tout ce qu'il y avait d'hommes dans la maison de se jeter sur nous pour nous outrager de la manière la plus infâme, promettant à celui qui parviendrait à consumer le crâne le grade de protopope (archiprêtre) le jour même !... On nous fit rentrer des travaux plus tôt que de coutume, et à l'instant la prison fut envahie par une multitude de barbares ivres et féroces! Ah! quelle heure funeste et terrible! qui l'a vue ne voudrait plus vivre!

Ils tombèrent sur nous comme des furieux.... Qui est-ce qui aurait pu compter les coups, les morsures, les déchirements?... On nous foulait aux pieds, on nous écrasait... Chacune de nous s'attachait des mains et des dents à la terre, gémissant et demandant à Dieu que cette terre s'ouvrit et nous engloutît pour nous préserver de la souillure par la mort! Qui pourra comprendre nos soupirs et nos sanglots brûlants!... Les hurlements et les blasphèmes de nos bourreaux!... Le secours que notre divin Epoux nous accorda dans ce moment exaspérait leur rage: ils nous mordaient; ils nous déchiraient avec leurs ongles, ils nous mettaient en pièces: dans un clin d'œil notre sang inonda la prison. Deux de nos sœurs furent écrasées sous les pieds, huit ont eu les yeux arrachés et la figure mutilée; toutes étaient horriblement meurtries. Enfin les monstres, fatigués et couverts de notre sang, s'en allèrent.

Oh! alors celles d'entre nous qui le pouvaient encore tombèrent à genoux, et, les bras en croix, remercièrent Dieu de cette nouvelle agonie, plus cruelle mille fois que tous les supplices. Puis nous essayâmes de panser nos plaies.

J'avais reçu trois morsures terribles au bras; mon côté fut ouvert jusqu'à laisser voir les entrailles, j'avais la tête tellement fracassée que par la suite j'ai perdu l'os qui avait été brisé en haut du crâne, et que la cervelle se trouve maintenant recouverte d'une simple peau.

Les deux sœurs écrasées sous les talons s'appelaient Justine Turo et Libérate Kormin; une troisième, Scholastique Rento, expira sur mes genoux la nuit même.

Ah! quelle nuit cruelle, passée dans les pleurs, sans pouvoir se porter secours! Nous lavions nos plaies avec nos larmes, et nous les adoucissons par la pensée de la Passion de Jésus-Christ et de la volonté de Dieu.

Siemaszko parut la nuit même, honteux sans doute de son crime. Le lendemain, dans la matinée, Wierowkin vint nous visiter pour faire emporter les cadavres et envoyer aux travaux celles qui vivaient encore. En contemplant d'un œil hagard et cruel les corps ensanglantés de nos sœurs, il blasphéma en disant: " Voyez comme Dieu vous punit de votre entêtement à ne pas vouloir embrasser notre religion! " Les Czernice, qui vinrent aussi, poussées par une cruelle curiosité, blasphémèrent de la même manière, et on ne nous offrit pas même un verre d'eau pour nous soulager. Un peu de bois pourri et de toile d'araignée fut notre seul pansement.

Voici la touchante histoire de deux sœurs de Polock, qui eurent le bonheur d'échapper par la mort aux scènes qu'on vient de lire:

" Parmi nos sœurs de Polock nous en trouvâmes deux atteintes d'aliénation mentale par suite d'un ébranlement du cerveau, occasionné par les coups et les tourmens de tous genres qu'on leur avait fait subir. Malgré cela, elles furent chargées de chaînes comme les autres; on les attachait à la brouette, et on leur imposait les travaux forcés comme à nous. La première, Elisabeth Filihauzer, mourut bientôt après notre arrivée: elle expira sur mes genoux, ayant les pommons déchirés et plusieurs os brisés. La seconde, nommée Thérèse Bienecka, vécut encore avec nous environ six mois; sa folie avait quelque chose de touchant: elle s'acquittait de son service auprès des Czernice sans faire paraître le moindre signe d'aliénation; mais, dès qu'on l'avait attachée à sa brouette, elle entrait dans une espèce d'extase, frappait sa brouette comme on frappe un tambour; et, son petit crucifix à la main, elle chantait avec un accent indicible des vers qu'elle avait composés depuis sa folie, bien qu'auparavant elle n'eût jamais eu au-

cun goût pour la poésie. Elle élevait son crucifix, le serrait contre son cœur, et jamais les popes ni les Czernice ne parvinrent à le lui arracher: Elle terminait en prononçant majestueusement ces paroles de l'Evangile *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* Alors elle se tranquillisait, mais un instant après elle recommençait. Un jour, en rentrant dans notre prison, nous y trouvâmes notre chère fille morte tout ensanglantée. On croit qu'elle avait expiré sous les coups des bourreaux; paix à son âme!"

On sait que les sœurs étaient employées à la construction d'un palais pour Siemaszko. L'abbesse décrit ainsi ces travaux:

" Il fallait tirer jusqu'au troisième étage des seaux remplis de chaux. Ces seaux étaient extrêmement lourds, et on ne mettait à cet ouvrage qu'une seule sœur à la fois. Après en avoir enlevé deux ou trois, les forces manquaient, le seau, par sa pesanteur, arrachait la corde des mains de celle qui n'en pouvait plus, tombait sur la tête de la pauvre sœur et l'écrasait. Elle expirait ainsi sans douleur... Mais quelle était celle qui nous déchirait, lorsque nous voyions emporter les corps de nos sœurs sur une brouette, pour les jeter je ne sais où, sans qu'on nous permit d'embrasser ces restes précieux et de leur rendre les derniers devoirs.

Voici les noms vénérables de nos trois sœurs qui moururent ainsi: Rosalie Ilgocka, Gertrude Sieciecka, Népomucène Landaska.

Pendant la même été (1841), cinq de nos sœurs furent ensevelies dans une excavation qu'elles faisaient pour extraire de la terre glaise. La fosse était déjà très profonde, et de larges crevasses menaçaient d'un éboulement prochain. On en avertit les popes, mais ils répondirent: " Que la terre les engloutisse! " Le jour même leurs dépouilles mortelles y reposèrent sans avoir été souillées par la main des bourreaux, et leurs âmes sont dans le ciel!... Voici leurs noms: Euphémie Gurzynska, Clémentine Zebrowska, Catherine Korycka, Elisabeth Tyzembauz, Irène Kwinto.

Peu d'heures après, neuf autres sœurs périrent encore, et voici comment:

A la veille de terminer le troisième étage du palais de Siemaszko, cinq d'entre elles travaillaient sur l'échafaudage et quatre dessous: j'étais moi-même sur les planches lorsque ma sœur Rosalie Medniecka, occupée à passer le gravier, m'appela et me dit: " Ma mère, je n'en peux plus! " J'étais la seule qui fût autorisée à échanger mon ouvrage contre celui sous lequel succombaient mes sœurs. Je descendis à l'instant, et la sœur Rosalie monta. Mais à peine m'étais-je éloignée de quelques pas qu'un bruit terrible fit trembler la terre sous mes pieds; je lève les yeux... le mur auquel on travaillait venait de s'écrouler, et mes neuf sœurs avaient disparu sous les décombres?

Oh! comment ai-je pu survivre à cette catastrophe?... Que votre volonté soit faite, ô Seigneur! Pourquoi donc m'avez-vous frappée si fort! Mais que votre volonté soit faite! Et je tombai sans connaissance sur le gravier. Puis, revenant à moi, je priai à haute voix pour me faire entendre jusque dans le ciel; je me plaignais à Dieu du mal qu'il m'avait fait, et je l'en remerciais pourtant de tout mon cœur! Mais nos gardiens n'aimaient pas la prière: ils me traînèrent à l'écart, et là je reçus le prix de ma sensibilité par trop grande; on me flagella cruellement, puis on me poussa au travail en disant: " Va travailler; tu périras aussi par ton opiniâtreté. " Les Czernice étaient la battant des mains et blasphémant.

Voici les noms de ces nouvelles martyres:

1. Rosalie, princesse Medniecka; — 2. Geneviève Kuleska; — 3. Onuphre Sielawa; — 4. Josphate Grotkowska; — 5. Calixte Babianska; — 6. Joséphine Gurzynska; — 7. Casimire Baniewicz; — 8. Clotilde Taruowsk; — 9. Cléophe Krysztalewicz.

Les cinq premières se trouvaient sur l'échafaudage, les quatre autres dessous."

Nous nous arrêtons, il faudrait tout transcrire. Nous ne disons rien des embûches auxquelles les laissant un moment respirer, ils cherchaient à surprendre par la ruse une apostasie que la violence et le meurtre ne pouvaient arracher. Durant sept années on ne laissa pénétrer auprès d'elles qu'un prêtre catholique, un seul: c'était le père Kotoski, franciscain, chapelain du corps des Cadets pour la jeunesse catholique. A sa vue, leurs cœurs tressaillèrent de joie dans l'espérance d'une confession et d'une communion. Elles ne tardèrent pas à apprendre, avec une vive douleur, ce que peut être un prêtre catholique à qui le gouvernement russe donne un poste de confiance dans ses collèges. Ce malheureux était vendu au schisme: elles le

chassèrent honteusement et il ne reparut plus. C'est dans ces circonstances surtout qu'éclata la sagesse et l'esprit de foi de nos admirables sœurs. Dieu est avec elles ; elles sont à l'épreuve de la ruse comme à l'épreuve des tourments.

Une chose étonnera sans doute beaucoup de lecteurs. On se demande comment de pauvres femmes ont pu résister sept ans à de pareilles tortures, dont, nous le répétons, nous n'avons pas fait connaître la moitié. Il faut d'abord remarquer que sur cinquante-huit trente-cinq du couvent de Minsk, treize du couvent de Vitbsk, dix du couvent de Polock) ; il n'en restait plus que dix-neuf, dont sept tout à fait infirmes, huit devenues aveugles dans la brutale scène de Polock, et quatre seulement en état de soigner les autres, les quatre qui sont échappées, par la volonté de Dieu, pour déposer de ces faits à la face du monde, à savoir : la sœur *Eusébie Wawrzecka* la sœur *Clotilde Konarska*, la sœur *Irène Pomarnacka* et la mère *Makrena Mieczyslawska*, abbesse. Mais c'est déjà beaucoup qu'il en soit resté dix-neuf. Ici, l'esprit épouvanté et consolé s'incline devant un signe éclatant de la puissance divine. Celui qui a donné tant de force à ces saintes filles pour défendre leur foi, leur a conservé la vie et la force même de souffrir si longtemps. Nous l'avons dit, ce récit ressemble trait pour trait aux actes des martyrs. Le paganisme, dans ses cruautés et dans ses souillures, l'Eglise, dans le suprême courage de ses premiers héros, revivent en Pologne sous le sceptre absolu de l'empereur Nicolas : ce sont les mêmes juges, les mêmes supplices, les mêmes victimes et les mêmes miracles. Ni la paix, ni la joie n'abandonnent les fidèles servantes de Dieu. Celles qui ne meurent pas sous les verges, celles qui ne sont pas écrasées sous les pierres, plongées dans les lacs glacés ou enfermées toutes vives dans les poëles, renaissent sur le sol boueux des cachots où on les jette broyées et ensanglantées. Elles reparaissent quelques jours après, calmes, florissantes, gaies même et chantant les cantiques qu'elles ont composées, devant les apostats qui s'irritent et qui s'épouvantent. "Voyez, s'écrie un pope, voyez, chacune d'elles a un démon dans le corps qui souffre pour elles !" Et tous ces misérables les accusant de magie, purifient l'air des lieux où elles ont passé. Qui ne reconnaît là les premiers bourreaux des premiers chrétiens ? Dans la Cochinchine aussi, à l'heure même où nous écrivons, les mandarins tiennent ce langage à nos missionnaires, et font des conjurations pour se défendre des maléfices de ces hommes qui préfèrent la foi à la vie. Ecoutez, au contraire, la sœur *Wawrzecka*, apercevant au loin des soldats qui vont les emmener de Polock et qui apportent des chaînes : Mes sœurs, s'écrie-t-elle gaiement, nous allons voyager on va nous parer, voilà nos bracelets ! Et, croyant qu'elles vont être transportées en Sibérie, elle entonne un hymne en l'honneur de Saint Michel. Mais, écoutez surtout celles qui meurent : "A la flagellation nous perdîmes trois sœurs ; Séraphine Szczerbinska, âgée de soixante-douze ans, mourut la première. Au trentième coup le nom de Jésus ne s'échappa plus de ses lèvres ; son âme était déjà au ciel. Vingt coup restaient encore pour l'exécution du décret ; on les frappa sur le cadavre....

La seconde, Stanislas Dowgjal, expira sur mes genoux, deux heures après la flagellation, invoquant aussi à tout moment le doux nom de Jésus, et en nous disant : "Ne pleurez pas sur moi, mes souffrances vont finir ; mais pleurez sur les maux qui vous attendent encore."

La troisième, Nathalie Narbut, prolongea son agonie jusqu'à la nuit. Couchée par terre, la tête sur mes genoux, elle me regardait avec une expression de douceur indicible, en serrant son crucifix contre son cœur et sur ses lèvres ensanglantées. Elle répétait sans cesse ces touchantes paroles. O mon Jésus ! viens me consoler, car je t'aime de tout mon cœur." C'est en prononçant ces mots : *Je t'aime de tout mon cœur*, qu'elle expira."

Pour quelques uns, cette tendre piété ne sera malheureusement qu'un mystère de plus, pour beaucoup d'autres, grâce à Dieu, elle efface tout mystère et il paraît naturel que le fils Dieu ait en quelque sorte accumulé, les miracles, pour que la gloire de ses servantes fût connue de ces multitudes qui bénissent son divin nom, devant lequel toute puissance pliera le genou au ciel, sur la terre et dans les enfers.

LETTRE DU REVEREND P. POINT,

De la Compagnie de Jésus, Missionnaire dans l'Orégon.

Dans les premiers jours du printemps, la réunion qui se fit au lieu indiqué pour la construction d'un village, fut plus nombreuse encore que la première. Déjà le village, calqué sur les anciennes réductions du Paraguay, est tracé sur la place, et chacun, selon ses forces et son industrie, concourt à sa construction. Les arbres tombent, des chemins s'ouvrent, des bassins se creusent, une église s'élève, les champs publics s'ensemencent ; et grâce à la piété de nos sauvages, la Semaine-Sainte, la semaine de Pâques, le mois de Marie, l'Ascension, la Pentecôte se célébrèrent avec une pompe qui leur faisait dire dans leur langage que tout était parti pour bien aller. En effet, les choses allèrent si bien que l'ennemi des hommes, qui sentit sa proie lui échapper, redoubla d'efforts pour la ressaisir. Nous fûmes alors exposés à quelques pertes par suite des orages ; mais après quelques dégâts partiels, ces orages n'eurent pour dernier résultat que d'épurer l'atmosphère.

Vers la fin d'octobre de 1844, les cent et quelques famille des *Cœurs-d'Alcine* se trouvèrent réunies. A voir leurs petites loges de paille groupées près de la maison de prière, l'idée touchante du pélican du désert venait d'autant

plus naturellement à l'esprit, que tous les *Cœurs-d'Alcine*, jeunes et vieux, se réunissaient ou pour faire leur première communion, ou pour la renouveler. Une quinzaine des plus exemplaires avaient déjà eu ce bonheur ; tous s'étaient confessés ; plusieurs, surtout parmi les jeunes gens, avaient acquis déjà un certain degré d'instruction religieuse ; mais le grand nombre, surtout les vieillards, étaient loin d'avoir l'instruction suffisante, et la *Robe-Noire* n'avait, pour les préparer, que novembre et décembre, maximum du temps qui devait précéder la grande chasse d'hiver. Or cette chasse est la condition essentielle de la subsistance du sauvage ; il fallait donc se hâter et choisir la méthode d'enseignement la plus abrégée.

Tout le monde sait que le sauvage, qui a un œil de Lynx, n'oublie presque jamais ce qu'il a vu, et que s'il attache à un signe extérieur une idée quelconque, il se rappellera toujours l'idée, dès qu'il aura le signe sous les yeux ; aussi ont-ils une prodigieuse facilité à parler par signes et un grand penchant à rendre leurs pensées par des images. C'est sur ces données que je basai mon système. Je fis des images représentant avec tous leurs attributs, l'une, toutes les vérités que l'on doit croire, l'autre, toutes les fautes que l'on doit éviter, une troisième, le sacrement de pénitence, une quatrième, celui de l'Eucharistie, et ainsi des autres. Ces dispositions faites, une baguette à la main, je faisais de mon tableau une explication que je tâchais de mettre à la portée des auditeurs.

Le succès de cette méthode surpassa mon attente ; car ayant fait répéter ce que j'avais dit par ceux qui étaient les plus intelligents, j'eus le plaisir de voir qu'ils n'avaient rien perdu de ce qui était essentiel, et, séance tenante, je créai des répétiteurs. La première répétition avait lieu immédiatement après l'explication, la seconde se faisait dans les loges, la troisième, les chefs la faisaient entrer comme ils pouvaient dans leurs harangues, la quatrième ouvrait la séance suivante.

Il y avait unité dans le plan, l'insistance dans l'exécution sur les mêmes points ; il devait y avoir progrès, il y en eût ; et ces progrès furent rapides non seulement sous le rapport de l'instruction, mais encore sous celui de l'éducation ; car la partie morale, qui, pour les chefs et les vieillards, était la plus facile à saisir, fut naturellement celle qui se traitait le plus souvent, en particulier et en public ; et comme ceux qui faisaient les exhortations joignaient à l'autorité de la parole la force du bon exemple, il se fit dans la masse un tel entraînement que, bon gré, mal gré, ceux qui avaient le plus en partage la puissance d'inertie, comme les vieillards, étaient, pour ainsi dire, obligés de marcher. Marche forcée, dira-t-on peut-être, entraînement tout naturel. On dira tout ce que l'on voudra ; mais ce qui est bien certain, c'est que celui qui avait donné à l'eau la vertu de laver leurs péchés, donna à cet entraînement, de quelque manière qu'on voudra le qualifier, celle de produire des effets qui assurément n'ont pas été purement naturels. On en jugera par les faits suivants.

Il est de fait, par exemple, que depuis septembre jusqu'au moment où je vous écris, ce qui renferme un espace de six mois, il n'est pas venu à ma connaissance qu'il se soit commis, dans le village du Cœur-de-Jésus, une seule faute que l'on puisse appeler grave, et qu'un très grand nombre de personnes qui n'avaient à se reprocher que des manquements fort légers, venaient en faire la confession publique en des termes qui témoignaient une douleur qu'il serait bien à désirer que les plus grands coupables eussent au tribunal de la pénitence. J'ai vu des époux venir après leurs femmes, des mères suivre leurs filles, non pour appuyer les accusations qu'elles avaient faites, mais pour s'accuser eux-mêmes d'avoir donné lieu aux fautes qui en étaient la manière, par leur peu de patience et de charité. En entendant de tels aveux, je me croyais reporté aux jours si beaux de mon noviciat, où j'avais eu tant de fois occasion d'admirer la vertu de mes confrères.

Ce qui est encore bien digne de remarque, c'est que tous les adultes qui n'avaient pas encore reçu le baptême, firent tous plus d'instances que jamais pour qu'on le leur donnât ; qu'enfin de tous ceux qui s'étaient réunis pour se préparer à leur première communion, il n'y en eut pas un seul qui ne fut jugé digne d'y être admis, et que la plupart se conduisirent de manière à pouvoir être proposés pour modèles à bien des chrétiens de l'ancien monde. Quelle simplicité ! Quelle piété ! Quelle charité ! Mais surtout quelle foi ! Assurément il en fallait de toutes ces vertus à ces bons vieillards qui, pour apprendre leurs prières, se faisaient les écoliers des enfants de leurs enfants, et à ces enfants pour faire violence à leur mobilité naturelle et communiquer lentement à leurs vieux ancêtres une partie de ce qu'ils savaient ; et à ces mères de famille qui, après avoir donné la réfection corporelle à leurs enfants, passaient les longues soirées de cette époque à rompre non seulement avec eux, mais encore avec des personnes étrangères à leur famille, le pain de la divine parole qu'elles avaient recueilli pendant le jour ; et à ces vieux chasseurs qui non contents de se priver d'une occupation qui joignait pour eux l'utile à l'agréable, passaient des nuits entières, (et j'en ai connu qui en ont passé jusqu'à trois, coup sur coup), pour faire entrer dans la tête de quelques sourds ce qu'ils devaient savoir pour partager le bonheur de leurs frères et à ces pauvres aveugles qui, pour ne pas manquer une seule explication du catéchisme, se faisaient conduire avant les autres auprès des tableaux que la *Robe-Noire* expliquait ; et à ces hommes plus intelligents que les autres, qui se refusaient le plaisir si naturel d'apprendre de nouvelles choses, pour répéter cent fois à leurs frères celles qu'ils avaient saisies à la première explication ; enfin il en fallait à ces chefs, pour se lever souvent avant le point du jour, quelquefois au milieu de la nuit, par un temps froid et pluvieux, afin d'exhorter leurs gens à pleurer leurs péchés.

J'ai parlé de leur foi : Comme elle est pure, cette foi ! Comme elle est confiante, surtout ! La première idée qu'on s'est efforcé de leur inculquer, c'est que la bonté de Dieu n'est pas moins grande que sa puissance, et ils sont si convaincus, pour la plupart, de cette consolante vérité, qu'ils demandent à Dieu de faire des miracles, comme nous lui demandons notre pain quotidien. On leur a dit que l'Extrême-Onction avait la double vertu de purifier l'âme et de rendre la santé au corps, si Dieu le juge à-propos; il ne leur vient pas à l'esprit de douter de l'un de ces effets plutôt que de l'autre, et sur sept ou huit malades dont on disait: ils sont mourants, ou ils sont morts, et à qui j'ai administré ce sacrement, pas un qui ne jouisse maintenant d'une santé florissante.

Un matin, après mon action de grâces, on vient me dire qu'une personne qui n'était encore que catéchumène, n'était pas bien. Je réponds que j'irai bientôt la voir. Une heure après, sa sœur accourt, et c'est pour me dire que cette personne est morte. Inconsolable de cette nouvelle, je cours dans l'espérance que peut-être on s'est trompé. A mon arrivée dans la loge, que je trouve remplie de visiteurs, on me répète: elle est morte. Je me penche vers elle pour m'assurer du fait, et pas le plus petit signe de vie. Je dis, avec une sorte d'impatience, à ceux qui l'environnaient: Mais priez donc ! On prie: je fais entendre le mot de baptême à l'oreille de notre catéchumène, et je remarque ses lèvres faire un léger mouvement, et me donner la certitude que j'avais été compris. Elle avait été instruite; je la baptise. Elle s'assied sur son lit, fait le signe de la croix avant de boire un peu d'eau qu'on lui présente, et peu de jours après, elle part pour la chasse, bien persuadée qu'elle avait été morte. Qu'elle ait été morte réellement, je n'en sais rien; mais qu'elle ait été dans un état tel que les sauvages l'ont cru, le fait est certain; et il contribua certainement à ajouter un degré de plus à leur confiance.

—•••••
 TRADUCTION DE M. BROWNSON,
 DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE NO. 9.

... Le St. Père ne dit point " que la liberté de conscience est une opinion absurde et erronée, ou plutôt un entêtement stupide; comme lui fait dire le *Revieweur*, mais il dit que soutenir, ou maintenir qu'on doit respecter l'opinion, ou la liberté de conscience dans chaque individu quelconque, c'est une chose absurde et erronée, ou plutôt que c'est une véritable folie: "atque ex hoc putidissima indifferentissimi fonte, illa fluit ac erronea sententia, seu potius delirantiam, asserendam esse vindicandam cuiuslibet libertatem conscientiam." Ce qui est condamné ici, ce n'est pas la liberté de conscience convenablement entendue, mais cette fausse opinion de conscience qui exempte la conscience, de ce qui l'oblige à se conformer à la vérité, et qui fait que la conscience de chaque individu devient l'arbitre souverain de toutes ses actions. La conscience est libre; elle est maîtresse de toutes ses actions, quand elle est soumise à la volonté de Dieu; mais que cette liberté de conscience, ne soit restreinte en aucune chose, que l'individu sous prétexte de liberté de conscience, soit libre de se conformer ou non à la loi de Dieu, libre de courir dans tout excès, d'erreur et d'illusion, de renverser tout ordre religieux, social ou domestique, voilà certainement ce qui est une opinion absurde, erronée, et que tout esprit droit doit condamner. Nous n'avons jamais nié, et nous espérons que nous ne le nierons jamais, que l'Eglise catholique n'a jamais accordé et n'accordera jamais une telle liberté de conscience; ce qui n'est pas une liberté mais un abus. L'Eglise laisse à la conscience toute la liberté, c'est-à-dire, tout les droits, qu'elle peut avoir d'après la loi de Dieu. Si le *Revieweur* n'est pas content de cela, il peut en faire sa plainte à son Créateur, et non pas à l'Eglise.

En effet, aucune personne dans son bon sens ne voudrait défendre cette thèse, d'une liberté de conscience illimitée. Nous nous souvenons d'avoir lu, il y a quelques années dans un journal de missionnaires protestants qu'une pieuse convertie de l'insidélité au protestantisme, étant à l'article de la mort, ne sentait aucun appétit, si ce n'est de manger le doigt d'un petit enfant, s'il était bien cuit ! Sa conscience le lui permettait. La conscience des Anabaptistes exigeait qu'ils allassent tout nus par les rues, et celle des anciens trembleurs (Quakers) exigeait que les femmes surtout, allassent de la même manière dans leurs assemblées religieuses et prophétiques. Devait-on respecter leur conscience au détriment de la décence publique ? Il y avait, il n'y a guère que deux ou trois ans, dans un quartier ouest de New-York une secte qui blâmait le mariage, et qui permettait des horreurs, qu'on ne peut nommer. Fallait-il respecter leur liberté de conscience ? Il y avait aussi à New-York, ce fameux prophète Mathias, dont la conscience bizarre lui commandait de s'approprier le bien de son prochain; et même la femme de son voisin; fallait-il aussi respecter sa liberté de conscience ?

Nous avons un ami dont la conscience ne lui permet pas de payer les taxes dues au gouvernement; le gouvernement respectera-t-il sa conscience, et l'exemptera-t-il de payer les taxes ? Nous avons un autre ami, qui croit décidément que c'est une chose injuste, de se servir d'argent; ainsi quand il embarqua à bord du vaisseau à vapeur de New-York pour Boston, il prétendait qu'on lui donnât son passage *gratis*, parce que sa conscience ne lui permettait pas de payer. Pensez-vous qu'on lui accordera cette liberté-là dans le monde ? Un homme est opposé par conscience à l'observance du dimanche, respecterez-vous sa liberté de conscience ?

Il est évident d'après ce que nous avons dit qu'il y a, et qu'il doit y avoir des bornes à la liberté de conscience; il doit y avoir des limites hors desquelles la conscience ne peut plus prétendre de droit. Mais quels sont ces

limites ? Qui les déterminera ? Est-ce chaque individu pour lui-même ? Non, car ce serait laisser la conscience sans aucune contrainte quelconque; la conscience est le jugement de chacun sur ce que la loi de Dieu commande ou permet. Si vous permettez à l'individu de se décider pour lui-même, vous laissez la conscience sans aucune loi. Vous devez d'ailleurs respecter la décision de l'un aussi bien que celle de l'autre. Les individus sont tous égaux entr'eux, et vous n'avez aucun droit de préférer la décision de l'un au détriment de celle de l'autre. Les opinions du libéralisme du ouest-New-York, du prophète Mathias, des *anti-sabbatariens*, des anti-chapelains, sont toutes aussi respectables que les vôtres. Ainsi cela ne vaudra pas. Si on doit mettre des bornes à la conscience, ça doit être par une autorité qui soit au dessus des individus, qui puisse commander aux individus, et qui puisse obliger le consentement des individus.

Quelle est cette autorité ? Le gouvernement civil ? Nous le nions; car le gouvernement, excepté comme exécutif de commandemens d'une autorité supérieure à la sienne, n'a aucun droit de se mêler des consciences. Sera-ce l'autorité de quelque secte quelconque ? Laquelle ? Pourquoi l'une plutôt que l'autre ? De toutes les sectes réunies ensemble ? c'est impossible. Car l'une prétendra une latitude de conscience que l'autre niera; et leur assentiment est hors de question. Mais passons là dessus. Nous dirons que non; parce que toutes les sectes, ou prises une à une, ou toute collectivement sont, d'après leur propre aveu, sujettes à erreur; et par conséquent à juger mal, à permettre ce que la loi de Dieu défend, ou, à défendre ce que la loi de Dieu permet. D'ailleurs la conscience n'est comptable qu'à Dieu, et la soumettre à une autorité faillible, c'est une tyrannie intolérable. Si donc, vous n'avez pas sur terre une autorité, par le moyen de laquelle Dieu parle et interprète ses lois, alors vous n'avez point et ne pouvez avoir aucune force pour restreindre l'abus de la conscience. Mais si vous avez une telle autorité, quelques contraintes qu'elle exerce sur la conscience; ces contraintes viendront de la loi de Dieu, et par conséquent elles seront parfaitement compatibles avec la liberté de conscience. Or l'Eglise catholique possède cette autorité, ainsi son contrôle sur la conscience n'est point, et ne peut point être une infraction à la liberté de conscience. Elle laisse toute la liberté que le Tout-Puissant lui a donnée, et c'est tout ce que la conscience a droit de demander.

CORRESPONDANCE

MM. LES EDITIONS,

L'on ne doit pas laisser ignorer du public un fait de bienveillance et de charité qui vient d'avoir lieu dans la paroisse de St. Hyacinthe. La cause sacrée des pauvres et des affligés exige que l'on publie les particularités de cette belle action. Elle se passa le jour de la célébration du mariage de Mlle. Rosalie Eugénie Dessaulles avec M. Maurice Alexis Laframboise, avocat de Montréal. Cette jeune demoiselle, de concert avec sa charitable mère, connaissant l'usage, qui a lieu dans l'église de St. Hyacinthe, de faire la collecte durant la messe des mariages, demanda d'avance la permission de consacrer pour l'avantage des pauvres malades, le produit de la quête de cette journée. Les nombreux parens des époux furent donc invités, à attirer la bénédiction du ciel sur leur alliance par cette action de mérite; et chacun des parens s'efforça de faire monter la collecte par son don généreux aussi plus de 225 livres furent amassées et déposées aussitôt entre les mains des Dames de la Charité pour continuer leur œuvre. Le montant de cette quête fait honneur aux personnes qui composaient cette belle réunion.

Cette action de générosité envers les pauvres n'a pas manqué d'encourager pour d'autres œuvres de ce genre. Dimanche dernier, des Dames de l'Association de Charité du village de St. Hyacinthe se sont assemblées pour aviser aux moyens de rendre plus abondant le produit du bazar qui doit avoir lieu le 19 du courant pour le bénéfice des pauvres malades. Depuis longtemps la charité avait fait suggérer cet expédient pour remplacer les souscriptions trimestrielles qui se faisaient par les Dames qui composent le bureau des pauvres dans St. Hyacinthe. Comme c'est une première fois que l'on travaille à former un bazar dans cette place, il a fallu un peu de temps pour organiser les choses de manière à produire un bon effet.

Enfin, les pauvres malades se consolent de trouver dans cette nouvelle ressource que leur fournit la Providence, l'espoir d'être secourus assez efficacement durant la présente année, 3 mars 1846.

UN DE ST. HYACINTHE.

—•••••
 BULLETIN.

Ordination.—Neuvaine de St. François Xavier.—Etat du Calvinisme dans le canton de Vaud.—Extrait du Catholic Herald; encore un mot sur le Czar à Rome.

—Samedi dernier, des quatre-temps, Mgr. le Coadjuteur a donné l'ordre du Diaconat à M. Charles Nectaire Boudreault appartenant au diocèse de Charlottown. MM. Bernard Jean Higgins de Kingston, et Ovide Peltier de Montréal, ont été le même jour ordonnés sous-diacres. La cérémonie a eu lieu dans la cathédrale.

—La Neuvaine de Saint François-Xavier a été ouverte à l'église pa-

roissiale le quatre du présent au milieu d'un grand concours de peuple. Le R. P. Martin supérieur des Jésuites, en est le prédicateur. Il est toujours glorieux de faire connaître avec quel empressement nos Catholiques se groupent autour de la chaire de vérité pour y entendre la parole du salut qui doit produire du fruit dans son tems.

Quoique les démêlés qui ont rapport à l'état de la religion de Calvin dans le canton de Vaud ne regardent pas le catholicisme, cependant il ne sera pas sans intérêt de connaître, jusqu'à quel point le pouvoir temporel, chez nos frères séparés, se permet d'empiéter sur les droits de la puissance spirituelle. On y remarque l'odieux joint à l'absurde, les mesures violentes aux expédients les plus ridicules. Les chefs révolutionnaires du canton, donnent aujourd'hui ce spectacle à l'Europe; quoique leur église sous beaucoup de rapports soit dépendante du pouvoir civil par la nature de sa constitution. Voici ce que l'on écrit de Lausanne à ce sujet :

« Le sujet qui occupe en ce moment l'attention; et les conversations des Vaudois, c'est la situation de l'Eglise. Le gouvernement par ses circulaires montré aux pasteurs démissionnaires une porte large pour rentrer en grâce auprès de lui. Mais ses séductions sont sans effet. Plusieurs qui avaient retardé leur démission l'ont donné de nouveaux; d'autres qui ne l'avaient pas donnée, ont choisi d'être indépendants: de sorte que les deux tiers des paroisses, sont à découvert. Il devient impossible que les ministres gouvernementaux à qui on a assigné deux ou trois paroisses, puissent suffire aux besoins spirituels de leurs troupeaux. L'instruction des catéchismes, la prédication, le soin des pauvres et des malades sont négligés. Ceux des ministres qui appartiennent à l'église de Duncy et Delarageas sont faibles n'ont ni talent ni considération parmi le clergé vaudois. On voit chargés de plusieurs paroisses des hommes à qui la chaire avait été interdite auparavant. On fait monter en chaire des jeunes gens et des ministres deshabitués de la prédication et qui se rendent ridicules, ou qui scandalisent leurs auditeurs. De là beaucoup de temples officiels abandonnés d'anciens paroissiens se groupent autours de leurs anciens pasteurs, et les services religieux se font dans les maisons.... Un incident nouveau, nous l'espérons, va donner du développement à ces services occultes. M. Bluntschi, président du grand conseil de Zurich à censuré vivement dans son discours d'ouverture, la conduite du canton de Vaud et les persécutions religieuses auxquelles le gouvernement se livre.... Le conseil d'Etat, pour se disculper du reproche de persécution que lui impute M. Bluntschi déclare après coup, que les municipalités veillent à ce que le culte à domicile ne soit pas troublé par des désordres, ce qui était arrivé plusieurs fois auparavant de la manière la plus outrageante. Maintenant à la faveur de cette liberté nouvelle, on va voir se former de véritables paroisses dans beaucoup de communes, autour de anciens pasteurs. L'Eglise qui s'organise au dehors de celle de M. Drucey et Delarageas, va prendre de la consistance par suite de la circulaire du 24 décembre dernier ce qui accélérera la ruine de l'église de M. Bruey et Delarageas. Un fait, l'achevera dans peu, c'est la consécration, comme ministres, de six étudiants en théologie, qui sont loin d'être la fleur de l'auditoire. Car les jeunes gens de talents refusent de servir une église esclave. La commission ecclésiastique réduite aux abois, fait appel à tous les Suisses, et tous les étrangers que l'espoir d'obtenir une cure pourrait attirer dans le canton de Vaud. Ainsi le clergé gouvernemental sera recruté de rebûts qui ne peuvent trouver d'emploi que par la faveur de nos gouvernants.

—Le *Cork Examiner* donne une version de la visite impériale au Souverain Pontife, qui pourra, nous pensons, ajouter de la force à ce que nous avons déjà dit à ce sujet:—Le Pape commença par dire, que dans le cours ordinaire des choses il était bien près de sa fin, que l'Empereur aussi, quoique jeune, paraîtrait bientôt devant son juge; et en même temps il lui montra un crucifix, qui était dans la chambre. L'Empereur devint agité, et en même tems il chercha à baiser la main du Pontife qui l'a retira, en disant qu'ayant le commandement spirituel sur 250 millions d'âmes, personne n'était si maltraité, que ceux qui demeuraient dans ses états. Le Pontife s'étendit au large sur ce point; et donna pour exemple uné personne, qui avec plusieurs autres de la même communauté, avait été traitée de la manière la plus barbare pendant sept ans. Elles avaient été exposées nues devant les soldats, plongées avec force dans l'eau jusqu'au cou, quelques unes battues jusqu'à la mort, d'autres brûlées vivantes dans des fours; etc., etc., et tout cela pour

leur faire embrasser la religion schismatique de Russie. A cela l'empereur répondit qu'il n'en savait rien, qu'il allait donner ses ordres pour faire une sévère enquête, et que les coupables seraient punis. Alors le pontife se tourna, d'une manière posée, vers une pile de documens qui étaient près de lui, et qui contenaient les loix pénales contre les catholiques, et sur lesquels la signature de l'empereur était apposée; et il lui demanda s'il connaissait ces loix là? L'empereur devint muet; à la demande que le pontife lui fit, s'il voulait les révoquer, il répondit qu'oui; mais quand on lui demanda de donner cette promesse par écrit; il dit qu'il ne le pouvait pas sans avoir consulté ses ministres. « Je suis le ministre de J. C. dit le Pape, et je demande justice en son nom. Permettez au moins que les catholiques aient la même liberté en Russie, que les Russes ont à Rome; et permettez-moi d'avoir un Nonce à St. Petersburg. » Toute sa réponse fut qu'il consulterait ses ministres! Le même jour, arriva à Rome la nouvelle que des autels du rit schismatique avaient été érigés dans toutes les églises catholiques Russes. La noblesse lui renvoya tous ses billets d'invitation pour un bal qu'il voulait donner. En faisant demander par son ministre la permission de visiter la propagande; le Cardinal — répondit froidement: « *Propaganda patet omnibus*; la Propagande est ouverte à tout le monde. » Il exprima son désir de visiter le muséum d'un noble, et on lui dit: qu'il était ouvert deux jours par semaine au public. Il donna cinq pauls aux six soldats, qui l'escortaient en sortant des domaines du Pape; et celui à qui il les donna les fronda dans la rue avec mépris pour l'argent et la personne: ainsi finit la visite.

Un Ami de M. GINGUET se serait dispensé de nous envoyer sa notice, s'il eût lu notre numéro du 3 mars; puisque nous y donnons, c'est-à-dire, le même jour que la *Revue Canadienne*, l'article nécrologie qu'il désire.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Conversion remarquable d'une dame protestante de Londres :

« Une touchante cérémonie a eu lieu mardi dernier, jour de l'Epiphanie dans la chapelle des Dames de la Providence. Mme. Hatton, de la ville de Londres, a fait abjuration et reçu le baptême des mains de M. l'abbé Lebourgeois, vicaire de Saint-Pierre. Elle était venue voir ses deux filles, dont l'une est religieuse de la Providence, et l'autre pensionnaire de cette communauté, et dont elle ne pouvait supporter d'être plus longtemps séparée. Elle venait remplir un de ses devoirs de mère, et elle ne s'attendait pas à goûter, avec les joies si douces de la nature; les joies plus douces encore de la religion et de la foi. Elle avait été cependant déjà heureusement préparée les lettres de ses filles, qui contenaient d'ardentes apologies de l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique et romaine; lettres qu'il fallait lui arracher des mains, et qu'elle relisait toujours dans les larmes. Elle trouva à dit elle-même qu'elle trouvait un merveilleux attrait à la dévotion envers Marie et à la prière pour les morts; touchantes pratiques, dont la Réforme a eu la cruauté de vouloir dépouiller le culte chrétien.

« Les prières de ses pieuses filles et de tant de personnes à qui cette œuvre avait été recommandée ne pouvaient rester plus longtemps sans effet, et le moment marqué par la divine Providence était arrivé: La vue du bonheur de ses filles était un argument déjà bien puissant sur le cœur d'une mère: c'était aussi, à n'en pas douter, un des moyens de la grâce. Pendant son séjour à Lisieux, elle n'a eu qu'une pensée, qu'une occupation, celle de s'instruire à fond de cette religion qu'elle admirait déjà dans la personne de ses enfants. Bientôt tous les doutes, tous les préjugés ont fait place à la conviction la plus profonde.

« N'était-ce pas un spectacle bien attendrissant que de voir cette mère, entre ses deux filles, se présenter à la porte de l'Eglise pour solliciter la rentrée dans le berceuil, répondre avec assurance à toutes les questions, réciter les prières, et surtout la formule d'abjuration, avec un ton de piété et de conviction qui a pénétré toute l'assistance? Quand le prêtre a versé l'eau baptismale sur le front de la néophyte, tous les yeux se sont mouillés de larmes. Tout le monde semblait s'entendre pour se dire: Heureuse mère! heureuse filles!

« Le prêtre qui a eu la consolation de recevoir son abjuration nous a paru faire les plus heureuses applications, dans les courtes allocutions en anglais qui ont précédé et suivie cette première communion. Sa voix s'est encore plus animée, quand s'inspirant de la circonstance actuelle, il a recommandé aux prières de la nouvelle catholique son infortunée patrie (*ill-fortunate England*), pour laquelle toute l'Eglise de France est en ce moment prosternée en prières.

« Une chose a manqué cependant au bonheur de cette petite famille. Mme. Hatton a deux autres filles, qui sont encore retenus dans les liens de l'erreur. « Priez, » a dit le ministre de Jésus-Christ, « priez pour elles. Maintenant que vous possédez Dieu dans votre cœur, pourriez-elles refuser à la mère la consolation qu'il vient d'accorder aux enfants? » L'assistance a suivi avec le plus vif intérêt les détails de cette longue et imposante cérémonie, où tout le monde croyait et priait. Une expression de bonheur

était peinte sur tous les visages ; elles sont si douces, les larmes que la religion fait couler.

« La communauté de la Providence conservera longtemps le souvenir d'une si belle journée. C'était visiblement là une fête de famille : *Si un membre du corps se réjouit, tous les autres se réjouissent avec lui.* (1 Corinth., c. 12).

« Mme Hatton se souviendra tous les jours de sa vie de cette parole qui lui a été dite : *Depositum custodi* : gardez le précieux dépôt qui vient de vous être confié. Nous en avons pour garants la ferveur de ses admirables dispositions et ces larmes abondantes qu'elle a répandues dans ce jour, que nous l'avons entendu appeler le plus beau jour de ses quarante-six années : *The finest day of my forty six years.* Croyez-vous, nous disait-elle, qu'il y ait aujourd'hui, à Londres, une mère plus heureuse que moi ?

« Mme Hatton reviendra, nous l'espérons, revoir ses filles et ses chères catholiques de Lisieux, et se consoler avec elles par la foi qui leur est maintenant commune. »

Mouvement catholique dans le diocèse de La Rochelle.—« Depuis un certain nombre d'années, c'est-à-dire depuis qu'une association de prières a été établie dans le diocèse de La Rochelle, pour obtenir le retour des protestants à la foi catholique, les conversions, parmi eux, ont toujours été en croissant. Plusieurs causes contribuent d'ailleurs à faire ouvrir les yeux aux amis sincères de la vérité : 1o Divers ouvrages publiés dans ce diocèse ont éclairci les difficultés, et résolu les objections que l'on avait opposées aux dogmes de la sainte Eglise. Ce qui n'a pas empêché ses ennemis de reproduire leurs attaques avec autant d'assurance que si l'on y avait pas répondu un seul mot. 2o Il est très probable que la divine providence, qui change les obstacles en moyens, quand il lui plaît, a fait servir à cet heureux ébranlement, ce que les protestants avaient mis en œuvre pour l'arrêter. En effet, jamais les conversions ne se sont plus multipliées que depuis qu'une armée de colporteurs fanatiques se répandent dans les villages et les hameaux, dans le but de les évangéliser à leur manière. Ces étranges missionnaires sont aujourd'hui généralement décriés et ne réunissent plus autour d'eux que des hommes qui, ou confondent leur ignorance, ou déshonorent leur cause. 3o. Une autre raison qui fait désertir la prétendue réforme, c'est le dissentiment qui règne parmi ses ministres. Ils n'ont plus d'autre lien que la haine qu'ils portent à la religion catholique : car, du reste, ils sont dans un désaccord complet et scandaleux, tant sur la croyance que sur les points de morale. La désunion qui se manifeste parmi les ministres se fait sentir au sein des différentes familles protestantes, qui souvent, habitant le même toit, ont des opinions entièrement opposées : d'où naissent quelquefois des discussions et des disputes très-violentes. 4o. Des faussetés à peine concevables ont été publiées par des ministres protestants, non-seulement hors du diocèse, où il eût été plus facile de les faire croire, mais dans le diocèse même où l'imposture sautait aux yeux de tous. Ainsi deux ministres protestants n'ont pas craint d'affirmer et de faire imprimer que, dans la Charente-Inférieure, plus de trente communes avaient fait défection à la foi catholique, tandis qu'il est de notoriété publique qu'il n'y en a pas eu une seule. Cette insigne mauvaïse foi a ébranlé bien des personnes qui jusque là se persuadaient que les ministres étaient incapables de les tromper. 5o. Nous croyons que la découverte du tombeau de saint Eutrope, apôtre de la Saintonge, la solennité à laquelle cet événement a donné lieu, la piété qu'elle a réveillée, la sympathie générale qu'elle a excitée, le langage ignoble auquel la Réforme s'est livrée, à cette occasion, ont fait sur les esprits religieux une impression salutaire. Quarante-huit abjurations du calvinisme ont eu lieu dans le diocèse de La Rochelle, l'année qui vient de finir. En voici le classement :

« Arrondissement de La Rochelle, 5 abjurations ; de Saintes, 10 ; de Rochefort, 9 ; de Saint-Jean-d'Angély, 2 ; de Jonzac, 2 ; de Marennes, 22.

« Total : 40 abjurations ; 30 d'hommes et 18 de femmes. »

« Il y a encore, en ce moment, un heureux travail dans un grand nombre de bons esprits : et tout porte à croire que l'année qui commence sera plus féconde et plus consolante que celle qui vient de finir. »

— Trente-six protestants ont fait abjuration, dans le diocèse de Cambrai, et sont rentrés dans le sein de l'Eglise, pendant l'année 1845. De ce nombre, trois appartiennent à l'arrondissement de Dunkerque ; six à l'arrondissement de Lille ; un à l'arrondissement de Douai, et deux à l'arrondissement de Valenciennes.

ALLEMAGNE.

— Maurice Müller, le principal apôtre du czerkisme, auquel il avait initié toute sa famille, vient d'écrire à son père, pour l'informer de sa ferme résolution d'abandonner la nouvelle secte pour revenir à la sainte et véritable Eglise catholique. Dans sa lettre, qui vient d'être publiée, il s'étonne et s'afflige que malgré son grand âge et son expérience de la vie, son père ait pu se laisser entraîner à l'apostasie par un jeune homme ignorant et passionné comme il confesse l'être, et le supplie de l'imiter également dans son retour. Il lui fait part en même temps de sa résolution de se rendre en Bavière pour s'y vouer à l'étude de la théologie, afin de se rendre capable, en expiation de son scandale, d'exercer chez ces compatriotes d'Amérique les fonctions de missionnaire.

— La destitution du prédicant divisionnaire Rupp, de Königsberg, a eu pour conséquence immédiate la formation d'une communauté dissidente qui s'est empressée de reconstituer un presbytère provisoire. Elle a en même temps, publié une déclaration explicative des motifs de son schisme, formulée en ces termes : « Les symboles de l'Eglise protestante et sa constitution hié-

rarclique ne répondant plus ni à nos convictions ni aux besoins de l'époque, nous nous sommes déterminés à nous former en une « communauté ecclésiastique distincte d'elle, et qui ne conservera que « la doctrine de Jésus, sur l'essence de Dieu et de l'homme, et qui se proposera comme principal thème de la vie, l'amour actif et fraternel. » Elle se propose en même temps, le développement le plus libre de l'esprit chrétien dans une constitution presbytérienne bien organisée. « Le même temps qu'elle faisait ces confidences au public, la communauté nouvelle adressait au roi un mémoire tendant à lui démontrer la pressante nécessité de cette démarche. » La sagacité du ministère prussien n'allait pas jusqu'à prévoir que le trait qu'il aimait à voir décocher contre l'Eglise catholique, par le schisme de Ronge, ne tarderait pas à revenir sur son Eglise évangélique. Aujourd'hui, il doit s'apercevoir que la nouvelle secte de Rupp, qui envahit la seconde capitale de la Prusse, est identique au rongisme, à la différence près, que le symbole de Leipsich devait échouer contre le principe de l'autorité doctrinale reconnu par les catholiques, tandis que les lumineuses théories des Wicislenus, des Rupp et consorts ne pouvaient manquer de s'établir largement sur le terrain si bien préparé du protestantisme, où tout est abandonné au jugement de chacun. »

WURTEMBERG.

— L'on nous écrit de Rottenbourg, sous la date du 8 janvier : « L'élection d'un nouvel évêque vient d'avoir lieu ; le choix du chapitre est tombé sur le chanoine capitulaire de Strabele. Né le 16 avril 1781, cet ecclésiastique était entré au grand chapitre le 30 mars 1828. Il s'était fait connaître par la publication d'un livre de chant, en langue allemande, pour la célébration des offices dans le diocèse de Rottenbourg, et par une brochure favorable aux mariages mixtes qu'il a publiée, sous le voile de l'anonyme, pendant l'hiver de 1842. Ce dangereux opuscule est intitulé : *Proposition médiatrice dans l'affaire des mariages mixtes.* »

ORIENT.

De la propagande protestante en Orient.— Depuis quelques années la propagande protestante exerce un prosélytisme ardent et soutenu, parmi les populations chrétiennes de l'Orient. Il faut avouer qu'elle fait, pour atteindre ce but, des sacrifices d'hommes et d'argent dignes d'une meilleure cause. Un journal de Constantinople a publié dernièrement un état du personnel des missions protestantes américaines en Turquie et en Perse, tiré du *Missionary Herald*, journal des missionnaires protestants américains. Il résulte de ce document que le comité américain de Boston entretient, dans ces deux pays, 99 missionnaires des deux sexes, qui ont ouvert des missions à Constantinople, Smyrne, Broussé, Trébisonde, Erzeroum, sur plusieurs points du Mont-Liban, et dans grand nombre de villes ou villages de la Chaldée et de la Perse. Des sommes énormes ont été dépensées depuis dix ans par le comité, tant pour l'entretien des missionnaires que pour la construction d'écoles nombreuses qu'ils ont ouvertes dans toutes leurs résidences. Puis il a fallu faire des traitements confortables, surtout en Perse, aux évêques et aux hommes influents, afin d'obtenir l'autorisation d'exercer librement le prosélytisme protestant auprès des populations. Malgré tant d'efforts et de sacrifices, il ne paraît pas que jusqu'ici le protestantisme ait jeté de profondes racines en Orient. Une enquête récente a démontré que dans toute la Perse, MM. les méthodistes n'ont pas réussi à faire un seul prosélyte sérieux. Dans le Liban, leurs action est nulle sur les chrétiens ; mais on dit qu'ils ont acquis quelque influence sur les Druses, au moyen des largesses considérables qu'ils ont faites aux principaux chefs, ce qui leur a valu dans les derniers désastres, la faveur d'être épargnés, ainsi que leurs propriétés, dans le village même où le Père Charles a été assassiné, et où tous les couvents catholiques ont été pillés et incendiés. Des personnes en mesure d'être bien informées, assurent qu'un mot de la part de MM. les missionnaires protestants de ce village, eût suffi pour empêcher le meurtre des religieux catholiques et de leurs couvents ; mais ce mot, ils ne l'ont pas dit.

Cette influence des missionnaires protestants sur les Druses est d'ailleurs purement politique, et fondée sur les libéralités de ces Messieurs. Il y a de bonnes raisons de croire que si les libéralités diminuent, l'influence diminuera dans les mêmes proportions. Quant à l'influence religieuse de MM. les méthodistes sur les Druses, elle est aussi nulle que sur les chrétiens, quoi qu'on en ait dit. A Constantinople, ils déploient une grande activité ; dans un moment, ils s'imaginent avoir converti une grande partie des Arméniens dissidents de la capitale, qui sont très-nombreux. On parlait de 500 conversions, parmi lesquelles on comptait des personnages influents dans la nation. On insinuaient même que le patriarche et son vicaire étaient disposés à se faire méthodistes ; enfin, à les entendre, tout allait pour le mieux, et sous peu le protestantisme pourrait montrer en Orient de florissantes églises. Malheureusement toutes ces conversions n'existaient que dans l'imagination de Messieurs les ministres. Ces publications imprudentes et remplies d'inexactitudes ruinaient en un instant leurs affaires.

La nation arménienne fut aussi indignée que surprise de se voir rangée parmi les nations protestantes. Une réaction violente s'ensuivit immédiatement. Tous les personnages soupçonnés d'avoir eu des relations avec les protestants, eurent à s'en justifier aux yeux de leurs nationaux. Le patriarche et son vicaire furent renversés, et la nouvelle administration catholique se montra aussi rigoureuse contre les missionnaires protestants, que la précédente avait été complaisante, s'il faut en croire leur journal. Ceci se passait il y a déjà plus d'une année ; les choses sont demeurées jusqu'ici dans le même état. Les 5,000 prétendues conversions se sont réduites, d'après l'estimation la plus favorable aux missionnaires, à 150 environ. Encore ces

convertis sont-ils tous de pauvres diables qui reçoivent plus volontiers les aumônes de leurs apôtres que leurs Bibles.

Une nouvelle tentative vient d'être faite auprès des principaux laïques Arméniens. On leur a porté à domicile, selon l'usage de la propagande protestante, de petits traités religieux qui attaquent leur église. Et voilà que l'on a fait M. Dwight, chef des missionnaires américains de Constantinople, l'impolitesse de lui renvoyer ses traités sans les avoir ouverts, et pour que personne ne l'ignorât, le *Journal de Constantinople* a été invité, par plusieurs notables Arméniens, à publier ce fait, ce qui a eu lieu au grand scandale de MM. les Américains. Au près du collège tenu à Bêbeck par MM. les Lazaristes, et qui compte aujourd'hui 100 élèves pensionnaires, appartenant à des familles du pays, les missionnaires protestans ont élevé un établissement rival, dans lequel on compte une trentaine d'enfants qui sont logés, vêtus et nourris aux frais du comité, et auxquels on apprend à parler anglais.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Chronique politique.—La réaction que nous signalons dans notre dernier numéro, à continué à Washington, aussi bien qu'à New-York. On se figure aujourd'hui qu'on a exagéré les inductions pacifiques qu'on avait tirées des dernières nouvelles d'Angleterre, et une espèce de panique commence à s'emparer de nouveau des esprits. Les fonds ont continué à baisser, hier, à la bourse de New-York, et cet effet est dû aux nouvelles reçues de Washington. Le bruit s'y était répandu que M. Packenham avait déclaré que son gouvernement ne céderait pas un pouce de l'Orégon, si, de leur côté, les Etats-Unis persistaient à ne rien céder, et cette rumeur s'est trouvée comme confirmée par un discours prononcé, mercredi dernier, par le général Cass, dans le sénat. M. Dayton, ayant proposé de suspendre, pendant une quinzaine, la discussion sur l'Orégon pour ne pas répondre, par des mesures hâtives, aux dispositions pacifiques montrées par le gouvernement anglais, M. Allen s'y opposa, en disant que cela ressemblerait à une retraite, et que la fermeté était la seule chance de succès des américains, en présence des plans de coalition formés par les puissances européennes à l'égard du Mexique. Le général Cass, déclara, de son côté, que les nouvelles apportées par le *Cambria* ne lui semblaient pas aussi pacifiques que l'avait dit le journal officiel. Les phrases du discours de la reine sont pacifiques, mais ce sont des formules qui n'ont pas plus de sens que celle de : Dieu vous bénisse ! L'Angleterre a continué ses armemens, et M. Joseph Hume, lui-même, tout radical qu'il est, les a approuvés. M. Cass croit que l'Angleterre ne pourra faire aucune proposition acceptable, et qu'alors il faudra bien en venir à se faire justice par force. *Revue Canadienne.*

FRANCE.

—Un courrier extraordinaire vient de partir pour Bruxelles, porteur de dépêches adressées à notre ambassadeur. On assure que cet envoi concerne le projet qu'a conçu le cabinet français d'offrir sa médiation aux gouvernemens de Hollande et de Belgique pour terminer le différend si grave qui vient de s'élever entre eux sur la question des tarifs.

—On lit dans la *Vigie de Dieppe* :

« M. P. J. Feret, notre savant bibliothécaire, dont le nom est attaché à tant de découvertes en archéologie, en poursuivant le cours de ses investigations intéressantes dans le village de Sainte-Marguerite, vient de trouver sur le penchant de la butte de Nolent, au sommet de laquelle est placée la villa-découverte il y a quelques années, de nouvelles constructions de la plus haute importance. Sans parler d'un portique de plus de 100 mètres de longueur, il a rencontré, au centre de ce couloir antique, une vaste salle qui a été pavée en mosaïque et où l'on peut entrevoir de richesses inconnues.

« Ce ne sera qu'au printemps qu'il sera possible de visiter les appartemens, dont les murs même possèdent des incrustations.

« La partie la mieux connue, dans cette campagne de 1845, est une salle souterraine de forme ronde, de 30 mètres de circonférence, que M. Feret présume appartenir à des bains. Il y a des conduits de chaleur en terre cuite, et, l'une des extrémités, un fourneau en briques où l'on reconnaît des traces de l'action du feu.

« Nous faisons des vœux pour que M. Feret achève rapidement l'exploration de cette villa, l'une des plus intéressantes que l'on ait étudiée en France et en Angleterre. Ce sera une page de plus ajoutée à l'histoire de la Gaule souterraine par une main habile qui en a écrit plusieurs autres. »

ANGLETERRE.

—Il paraît certain, d'après les dernières nouvelles de Londres, que sir Robert Peel n'avait fait part à personne, pas même aux plus influens de ses collègues, de son plan relatif à la réforme des lois sur les céréales, et aux mesures accessoires qui doivent en former le complément.

Le parti whig ignore à plus forte raison les plans du premier ministre, et on ne peut savoir s'il appuiera ou non ses projets.

—La chambre des lords du 26 s'est ajournée après avoir entendu la lecture de la réponse de la reine, lors de la présentation de l'adresse, et des explications du duc de Wellington sur la dernière crise ministérielle.

Dans la chambre des communes du même jour, sir Robert Peel a donné des explications sur ce que le gouvernement se propose de faire relativement aux chemins de fer ; il a demandé la nomination d'une commission à cet égard. Cette motion était en discussion au départ du courrier.

—On assure, dit le *Handelsblad*, que la reine d'Angleterre se propose de visiter La Haye, immédiatement après ses couchés au mois de mai prochain.

HOLLANDE.

—Le roi de Hollande poursuit sous toutes les formes ses représailles contre la Belgique. On lit dans le *Libéral Liégeois* :

« L'inspecteur des armes de guerre de la Hollande, vient de transmettre, par ordre du ministre de la guerre, aux entrepreneurs de Liège, un avis conçu à peu près en ces termes :

« Je viens vous faire part que, par ordre de S. Exc. le ministre de la guerre, vous ne devez faire aucuns préparatifs, ni consentir à aucunes avances pour les contrats à passer pour fournitures d'armes à faire à l'avenir au gouvernement de S. M. le roi des Pays-Bas, attendu que, par suite des circonstances présentes, j'ai mission de faire fabriquer ailleurs les armes dont nous avons besoins. »

ESPAGNE.

—Des lettres de Madrid datées du 6 de janvier annoncent que le cabinet espagnol a donné ordre à l'infant don Henri qui a publié récemment un manifeste sur le mariage de la Reine de quitter Madrid dans les quarante-huit heures. Le secrétaire de l'infant don Henri que l'on suppose être l'auteur de ce manifeste, a été destitué des fonctions qu'il occupait auprès de l'infant. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, ce manifeste qui a tant ému le gouvernement espagnol :

« Au moment où mon nom est de nouveau l'objet de l'attention de la presse, lorsque l'on désigne publiquement ma personne comme digne du plus grand honneur qui pourrait m'être réservé et du bonheur le plus complet pour mon cœur, je craindrais de mériter le reproche d'ingratitude, si je gardais plus longtemps le silence sur les sentimens qui m'animent, pour la félicité, la gloire et l'indépendance de la nation espagnole.

« Elevé à l'école du malheur et au milieu des bouleversemens politiques, si les événemens m'ont appris quelque chose de certain, c'est que les princes ne doivent avoir de prédilection pour aucun parti, et doivent encore moins adopter leurs intérêts et leurs ressentimens. Ceux qui oublient cette maxime causent de grands dommages à la nation, se font tort à eux-mêmes, compromettent la paix du peuple, et s'exposent à perdre leur dignité et les prestiges attachés à leur rang. Obéissant à cette conviction enracinée dans mon esprit, j'ai déploré amèrement les désastres produits par nos discordes, et j'ai versé des larmes sincères sur la fin tragique de tous les illustres espagnols qui s'étaient rendus célèbres par leurs services au trône constitutionnel ; car les seuls que j'ai appris à regarder comme des ennemis, sont les fanatiques qui, après avoir défendu la cause de l'usurpation et du despotisme dans les champs de la Navarre, ne renoncent pas à leurs haines et n'abandonnent point leurs tentatives fratricides.

« Les sacrifices qu'a faits le peuple espagnol pour le triomphe de la cause d'Isabelle II et des institutions, la soutiendront contre les tentatives de l'obscurantisme et les intrigues de ceux qui voudraient parodier le règne de Charles II. Les progrès du siècle, les grands principes reconnus par tous les peuples policés et la dignité de notre magnanime nation ne permettent aucune espèce de rétrograde dans la carrière de notre régénération.

« Quel que soit le choix fait par mon auguste cousine je serai le premier à le respecter, persuadé que le prince qui méritera sa préférence s'identifiera complètement avec la grande cause de la liberté et de l'indépendance espagnole que j'ai embrassée avec un enthousiasme sans bornes dès mes premières années, par conviction, par sympathie, sur l'exemple de ma famille, et dont je suis décidé à ne pas me séparer durant tout le cours de ma vie.

« Dépouillé d'ambition, je ne souhaite que le bonheur de ma patrie, et quelque part que la Providence me destine à la servir, je conserverai toujours dans mon cœur, comme un précieux souvenir, les marques de sympathie et d'estime dont je me suis vu favorisé.

« ENRIQUE MARIA BORBON.

GUADELOUPE.

—« La terre recommence à trembler ; le 17 de ce mois, vers deux heures du matin, on a éprouvé deux secousses très fortes, mais courtes ; si elles eussent duré un peu plus, on aurait éprouvé un second 8 février ; ce sont les plus fortes secousses que l'on ait ressenties depuis la catastrophe ; tout le monde, naturellement, a été effrayé. Les murailles de la prison sont fendues, et celles de la caserne lézardées. Le 19, de faibles secousses sont fait ressentir, à huit heures du matin, mais sans accident. »

AGRICULTURE.

CULTURE DE L'ÉRABLE.

Je vais vous citer un autre exemple que le mien, qui comme vous voyez, n'est pas heureux. Je l'ai cité cependant, parce que j'aime mieux me présenter en historien fidèle qu'en faiseur d'utopies et en parleur d'améliorations en l'air. Celui-ci est en faveur de ceux qui ne voudraient pas planter. Un cultivateur intelligent exploita, il y a à peu près 20 ans, le bois d'une pièce de terre de 15 arpens en superficie, et eut depuis l'heureuse idée d'en faire une sucrerie, en détruisant tout le bois qui y voudrait croître à l'exception de l'érable. On y compte aujourd'hui à peu près 4000 érables, qu'il entaille en

partir depuis 3 à 4 ans. Ils sont longs de 25 à 30 pieds et ont de 8 à 10 pouces de diamètre. Je ne puis dire quelle quantité de sucre il fait, mais ce doit être déjà plusieurs mille livres. Je connais un autre cultivateur qui a commencé à se former une sucrerie en opérant à peu près de la même manière. Ceux qui ne voudraient pas planter, comme je le conseille plus haut, pourraient encore former une sucrerie par semis. Voici comment ils'auraient à opérer pour cela. Après avoir préparé une pièce de terre par plusieurs labours afin de bien détruire les mauvaises herbes, et l'avoir fumée, s'il était besoin, ils sèmeraient au printemps, avec du blé, de l'orge, ou autre céréale, un peu clair, de la graine d'arbres forestiers dont une bonne proportion de graine d'érable, de la même manière qu'on sème la graine de foin. Après avoir enlevé, à la fin de l'été, la récolte de céréale, il faudrait défendre absolument et pour toujours le terrain de l'approche des bestiaux. Vos arbres lèveront la première année et; les années subséquentes, vous livrez graduellement le terrain aux érables, en arrachant ou bûchant l'autre plant. Je ne puis vous citer aucune opération de ce genre pratiquée en ce pays; aussi je vous conseille de n'opérer d'abord que sur une petite échelle. Cependant, je puis vous dire qu'on convertit ainsi assez souvent en Europe des pâturages ou autres terres en forêts.

Que vous suiviez l'avis que je vous donne de planter des érables, que vous vous en procuriez en semant une pièce de terre comme ci-dessus, ou enfin que vous vous laissiez entraîner par l'exemple du cultivateur dont je vous ai parlé, vous changerez la face de ce pays. Non seulement vous nous apporterez des millions; mais encore nos campagnes dépouillées se couvriront d'une belle et riante végétation. C'est alors bien plus qu'aujourd'hui que l'érable sera l'emblème du Canada. Le bois ne manquera plus au pauvre, et le cultivateur même aisé ne sera plus forcé d'aller s'en procurer à grand peine à dix lieues de chez lui. Cette maladie terrible, à laquelle sont si sujets nos bestiaux; parce qu'ils sont exposés pendant nos étés brûlants dans des champs où ils ne trouvent aucun ombrage, cette maladie que les médecins vétérinaires appellent *maladie du sang* et qu'on appelle quelquefois dans nos campagnes la *mauvaise maladie*, on la verrait disparaître avec la cause qui la produit. Aimez-vous le printemps? eh bien! vous pouvez en octroyer un au Canada; car jusqu'ici nous ne pouvons nous vanter d'avoir eu un printemps. Nous passons brusquement de l'hiver à l'été. Les poètes nous disent de belles choses des zéphirs, qui se font un plaisir de pousser mollement une barque vers le rivage, qui se jouent, les coquins, dans la chevelure flottante d'une bergère, qui vont discrètement porter à l'amant les douces paroles de sa maîtresse. Eh bien! nous ne connaissons les zéphirs que par les poètes; tout ce que nous connaissons ici c'est le vent brûlant du midi et l'impétueux Borée. Nous éprouverions moins de variations et surtout moins de variations subites dans notre température, l'air serait plus pur, pourtant nous nous porterions mieux et vivrions plus longtemps. Nos hivers seraient moins froids et nos étés moins chauds. Les vents seraient moins couler nos arbres fruitiers, n'abattraient pas les fruits longtemps avant leur maturité, nos grains ne seraient pas échaudés pendant les chaleurs brûlantes de la canicule.

Mais parlez au routinier vieux ou jeune de planter un arbre, il vous répondra invariablement: que ce serait folie à lui, puisqu'il ne vivra pas assez pour manger de son fruit ou se reposer sous son ombre. J'en connais un qui, pour cette belle raison, se refusa de planter un verger il y a aujourd'hui 35 ans. Il y en a à présent 30 qu'il mangerait des pommes; et il laisserait en mourant un bel héritage à ses enfants. Cette disposition routinière chez cette homme était d'autant plus remarquable qu'il a un voisin chez lequel on voit depuis cette époque (1810) un pommier, qui donne annuellement 10 à 20 minots d'excellentes pommes; ce qui doit lui avoir donné une valeur d'au moins 600 fr. Mais on voudrait qu'un arbre crût dans une nuit comme le lièvre de Jonas. Si vous n'êtes pas encore très âgé, plantez et vous jouirez vous-même du fruit de vos labeurs, et si vous êtes à peu près rendu au terme de la vie, plantez et jouissez encore du bien que vous préparez à ceux qui viendront après vous.

Quelque plantation d'arbres que vous fassiez dans un champ cultivé, plantez les de telle façon que les lignes courant parallèlement du nord au sud par exemple, coupent à angle droit des lignes également parallèles allant dans une direction de l'est à l'ouest. Outre qu'un tel arrangement réjouit agréablement la vue, il offre une diversité d'avantage qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer ici. Il serait plus agréable encore à la vue de planter en quinconce, et il n'est pas inutile d'observer que, sur un terrain donné, on peut planter plus d'arbres en les disposant de cette manière qu'en les plantant comme nous avons dit plus haut.

Le peu de cas que fit le nouveau colon du trésor qu'il trouva en Canada dans l'érable, a fait que, pendant des siècles, il a négligé d'employer un instrument quelque peu perfectionné pour en tirer la sève. Ce n'est que depuis quelques années qu'on se sert et encore pas généralement, d'une petite tarière au lieu de la hache grossière en usage auparavant. On perce avec la tarière un trou dans l'arbre d'un pouce de profondeur et on y introduit une canule préparée à l'avance. Lorsqu'on s'aperçoit que la sève coule avec moins d'abondance, on introduit de nouveau la tarière dans le trou; qu'on rafraîchit, et ceci à plusieurs reprises, sans donner pourtant finalement au trou une profondeur de plus de deux pouces. Cette canule est formée communément d'une branche de sureau. La hache fait une blessure à l'arbre difficile à guérir, et il faut rafraîchir la coupe plusieurs fois pendant la saison du sucre. Si l'arbre est ou peu jeune au moins la blessure faite par la tarière se guérit dans l'été même. On a beaucoup trop négligé aussi le soin des vaisseaux dans lesquels on reçoit la sève. Si ces vaisseaux ne sont pas neufs, on doit les laver et écurer avec soin, autrement ils communiqueront une mauvaise couleur à la sève et même quelque mauvais goût. Il faut en dire autant des tonneaux où on la recueille et des chaudières où l'on fait bouillir. Des chaudières de cuivre seraient préférables à des chaudières de fer, et dans tous les cas il faut couler avec soin la sève avant de la faire bouillir, afin d'en séparer toute impureté. Voulez-vous obtenir de beau sucre, ne négligez pas non plus de ne faire qu'un feu clair sous vos chaudières, afin de ne faire évaporer que lentement la partie purement aqueuse de votre sève. Ne laissez pas non plus aigrir la sève avant de faire bouillir; parce que l'acide combiné avec le fer donnerait une couleur noire, et avec le cuivre du vert de gris. Voici un moyen de clarification assez simple que j'extrait d'un journal de Québec, le *Castor*.

«Voici comment doivent procéder ceux qui veulent se procurer du sucre blanc légèrement grené et qui aux Etats-Unis est généralement préféré au sucre blanc de canne. Quand le sirop est réduit jusqu'à la consistance de la melasse ordinaire, il faut le mettre de côté et le laisser refroidir: alors on y mêle soit du lait, soit des œufs. Les œufs sont de beaucoup préférables. Il faut bien mélanger le tout; après quoi on le remet sur le feu et on le laisse chauffer jusqu'au moment où il va bouillir. Alors les œufs viennent en écume à la surface, entraînant toutes les impuretés et la matière colorante. On arrête le feu et on écume soigneusement: ensuite on met la liqueur dans un grand filtre de bois garni au bas de flanelle ou d'étoffe du pays, et on laisse filtrer lentement sans y toucher. La proportion des œufs employés à clarifier doit être de douze ou quinze selon leur grosseur pour un sceau de sirop. Quand le sirop est filtré, on le met dans une chaudière parfaitement nettoyée et on le fait bouillir rapidement, en l'empêchant de monter et de verser en le remuant avec une grande cuiller à pot. Pour connaître quand le sirop est assez cuit, on en prend une goutte avec la pointe du couteau et on la laisse tomber dans un demi-verre (tumbler) d'eau claire. Si le sirop va se précipiter au fond et y demeure en une goutte ronde et aplatie, il faut cesser le feu et laisser redescendre l'écume; il en reste encore une qui est blanche et épaisse: on peut s'en servir comme du sucre dans la famille. Le sirop est ensuite versé dans un quart bouché où on le laisse sans y toucher pendant six semaines au moins. On ôte alors le bouchon et on laisse couler le sirop non cristallisé ou melasse, et on laisse sécher le résidu pendant quelques jours.»

Au lieu d'œufs ou de lait, pour séparer les parties impures, on peut employer de la chaux ou de l'eau de chaux. Quelques personnes, après avoir fait refroidir le sirop dans des bâquets, le versent dans des moules dont le fond est percé de petits trous, à travers lesquels s'échappe la melasse. Une opération semblable est pratiquée pour la confection de cette espèce de sucre de canne, qu'on appelle cassonnade.

Je ne puis mieux prouver quel immense trésor nous possédons dans l'érable qu'en le comparant à ses rivales, la betterave et la canne à sucre. L'érable n'exige pas de culture; une fois planté et parvenu à quelques pouces de diamètre, il peut être entaillé pendant cinquante ans et plus, le fait est même qu'il ne paraît pas souffrir de cette opération et l'on n'a qu'à épaissir la sève pour avoir un excellent sucre. La saison où l'on fait le sucre d'érable est une morte saison chez nos cultivateurs; ils ne sont occupés alors ni aux champs, ni à battre les grains ni aux nombreux charrois qu'exigent les travaux et les besoins d'une ferme. Quatre hommes peuvent suffire à l'exploitation d'une sucrerie de 3000 érables. Il faut semer, sarcler, arracher, laver, râper, etc., la betterave à sucre pour en tirer l'eau de végétation; et il faut que cette eau de végétation soit soigneusement épurée pour en faire même du sucre brut; la betterave occupe de plus le sol pendant six mois. La canne à sucre l'occupe pendant

vingt mois, exige aussi beaucoup de culture et pour en tirer la matière saccharine, il faut, après avoir coupé les cannes, les porter au moulin, les broyer à double reprise en les passant sous des cylindres, exposer le tout à l'action de la chaleur, presser, etc. Après ce court parallèle, comment ne pas admirer que ce ne soit pas le Canada qui exporte son sucre aux Indes Occidentales au lieu d'en importer de ces îles lointaines! Observons encore que la France consomme annuellement 120 millions de livres de sucre, dont elle produit à peu près la moitié avec la betterave. On calcule que pour la production de ces 120 millions, il ne faudrait pas sacrifier une superficie de terrains moindre de 18 lieues en superficie; nous avons vu, au contraire, qu'on peut produire en Canada des millions de livres de sucre sans rien retrancher de nos champs.

Il est tems que je termine cet article, bien plus long que je n'aime à le faire. Les lecteurs qui peuvent penser comme moi sur ce sujet, pardonneront mes longueurs en faveur de mes bonnes intentions. Les autres riront de mes projets, et ne m'empêcheront pas pour cela de regarder la culture de l'érable et la fabrication du sucre en ce pays, comme une question nationale. Lorsque Henri IV, auquel je n'ai d'ailleurs aucune intention de me comparer, parla d'introduire en France la culture du mûrier, il trouva l'opposition jusque dans son ami et premier ministre, Sully, le plus grand homme de la France après lui. Cette culture réussit et prospéra pourtant à un tel point, que le commerce des soies est aujourd'hui une des principales sources des richesses de la France. Le projet d'Henri IV pouvait pourtant paraître plus risible que celui que je propose. Celui de tirer de la betterave du sucre pour fournir à la consommation de trente-quatre millions d'hommes, dut paraître particulièrement extravagant; aussi le ridicule ne manqua-t-il pas à Achard, qui le premier par des essais chercha à démontrer que ce projet était réalisable. Heureusement Napoléon s'empara de cette idée, comme il s'emparait de tout projet qui pouvait avoir l'effet d'aggrandir les ressources de la France. Le grand homme parla, et une nouvelle et importante industrie était créée. Quel sera mon Napoléon, à moi Achard au petit pied? Je jette naturellement les yeux sur notre législature, plus particulièrement tenue qu'aucun autre corps ou qu'aucun individu à promouvoir l'agriculture et l'industrie nationale. C'est à elle qu'il appartient d'animer le zèle du grand et du petit cultivateur en le récompensant par l'octroi de *premium* sagement distribués. **GUILLOT.**

Minerve.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

—A VENDRE,—

LE PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique.—Prix, 5 shillings la douzaine; 6 deniers en détail.—S'adressera Bureau des Mélanges ou à l'Évêché.

AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD, RUE NASSAU, No. 5.

ON VIEN DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment D'ÉTOFFES D'ÉGLISE, dont la FRAICHEUR, la VARIÉTÉ, le BON COÛT et les PRIX RÉDUITS, ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de
DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents
CROIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins.
GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux.
BANDES DE DALMATIQUES, appareillant les chasubles et les chapes.
ÉTOLES PASTORALES, en DRAP D'OR et DAMAS, variées.

Le tout accompagné d'un ASSORTIMENT COMPLET de FRANGES et GALONS en OR ARGENT et SOIE de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques *Echarpes de Bénédiction du Très-St. Sacrement*, [avec gloire au centre], confectionnées en France.

—AUSSI—

une *Chape et deux Dalmatiques* en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorures à relief.

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GENERAL, MM. les Curés rencontreront une Garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis, et de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de confier aux Dames de cet Etablissement, des ornements qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne les fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés, pour la même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,

Agent pour Ornements et Objets d'Eglise.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Four être vendue par Encaissement Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME JOUR D'AOUT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excedant pas trois cent cinquante acres), qu'il pourra avoir au prix de sept shillings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minerai de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement, sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter du minerai des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété de qui les mines auraient été réservées à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent locataire pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiendront.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit-cent-quarante-six. On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.

7ME. FEVRIER, 1846.

N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en Scrip.

D. B. PAPINEAU
C. T. C.

La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fév.

L'ART ÉPISTOLAIRE.

PAMPHLET de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires, de Condoléance, d'Introduction, de recommandation etc. etc.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour etc.

On le trouve aux librairies de MM. Fabre et Cie., rue St. Vincent.

" C. P. Leprohon, rue Notre-Dame.

" Rolland et Thompson, rue St. Vincent.

" Chapleau et Lamothe, rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable, Bureau de l'Aurore.

Prix, 20 sous; 7s. 6d. la douzaine.

F. CINQ-MARS.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

ILS ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—

ILS sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

FRANCOIS XAVIER DEROME, Horloger, rue St. Denis, près de l'Évêché.
6 Février.

ÉLIVRES A L'USAGE DES ECOLES CHRETIENNES ET AUTRES.

A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore les prix de jour en jour, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, meilleur marché que partout ailleurs, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE et Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }
6 novembre 1845. }

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENGER ET A. T. LAGARDE, Ptres., Éditeurs.

IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.